



Les 3 piscines de la Ville de Bruxelles plus accessibles !

La Ville de Bruxelles a élargi les horaires d'ouverture des piscines de Neder-Over-Heembeek, de Laeken et des Bains du Centre. Désormais, le public a accès à ces 3 lieux :

- du lundi au vendredi, de 7h30 à 20h30
- le samedi et le dimanche, de 7h30 à 17h

Ces horaires sont donc simplifiés et beaucoup plus lisibles ! Ils sont identiques pour les 3 sites. Les Bains du Centre et la piscine de Laeken sont enfin ouvertes le dimanche ! Ces horaires permettent aussi au grand public de profiter de leur piscine beaucoup plus tard en semaine.

Des créneaux restent bien entendu réservés aux écoles, clubs de natation, de waterpolo, de natation synchronisée ou de plongée. Parfois, ces activités coexisteront avec la pratique de la natation individuelle car des couloirs seront réservés à cet effet. Un indicateur des créneaux horaires les plus fréquentés est disponible sur www.bruxelles.be/piscines. Une façon de guider les nageurs vers les créneaux les plus confortables.

« En élargissant et en simplifiant les horaires d'ouverture des 3 piscines communales, nous voulions rendre la natation plus accessible aux Bruxelloises et aux Bruxellois. Notre Région manque cruellement d'infrastructures de ce type et toutes les communes doivent améliorer l'accès aux piscines existantes. C'est aujourd'hui chose faite du côté de la Ville de Bruxelles. Tant mieux pour le sport et la santé ! » souligne **Benoit Hellings**, Echevin des Sports de la Ville de Bruxelles.

Les 3 piscines publiques de Bruxelles :

- les Bains du Centre (Rue du Chevreuil 28, 1000 Bruxelles)
- la piscine de Laeken (Rue du Champ de l'Eglise 73/89, 1020 Laeken)
- la piscine de Neder-Over-Heembeek (Rue de Lombartzijde 120, 1120 Neder-Over-Heembeek)

Infos : www.bruxelles.be/piscines

Contact :

Maxime Moreau, porte-parole de **Benoit Hellings**,
1^{er} Echevin et Echevin du Climat et des Sports, 0499/47 28 16